Waremme, le 17 mars 2026

Compte rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
du 04 mars 2026

Membres de la CLDR
Présents : 16 personnes
Arnaud CORNET, Thomas COURTOIS, Florence ELLEBOUDT, David FAMEREE, Olivier GATHY, Anne GILIS, Camille GILIS, Annie GODBILLE, Geneviève KALLEN, Nadine MARIQUE, Vincent MELON, Etienne MOLLE, Cindy MOTTET, Serge SORBI, Grégory TACK et Valérie VAN ESSCHE

Excusés : 5 personnes
Patricia FRANQUINET, Audrey GOOSSENS, Marc GREGOIRE, Angélique RAVIGNAT et Jean-Pierre SMAL

Pour la Commune : Agnès de MARNEFFE, agent-relais de l'Opération
Pour la Fondation rurale de Wallonie -FRW : Audrey WANZOUL, agent de développement

Ordre du Jour

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion ;

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

2. Validation du rapport d'activités 2025 de la CLDR ;
3. Présentation du rapport annuel DR et discussion concernant la programmation à 3 ans ;

CA EN EST OU ?

4. Charte sur la vie en milieu rural, avancées et méthodologie envisagée ;

LE SAVIEZ-VOUS ?

5. Calendrier et divers.

➔ La présentation utilisée en réunion constitue l'Annexe1 du compte-rendu.

Arnaud CORNET ouvre la séance et assure la représentation de Thomas, empêché en début de soirée en raison d'une autre réunion. L'ordre du jour est présenté.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la séance du 3 décembre 2025 est soumis à validation et est approuvé à l'unanimité.

Qu'en pensez-vous ? Quel est votre avis ?

2. Validation du rapport d'activités 2025 de la CLDR

Les communes bénéficiant de conventions en Développement rural (DR) ont l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de leur ODR. Ce rapport constitue un des éléments d'appréciation pour l'octroi des futures subventions en DR et sert d'élément de vérification de la bonne gestion des subventions en cours. Il doit être approuvé par le Conseil communal et transmis à l'Administration régionale.

L'annexe 4 de ce rapport reprend le dynamisme de la CLDR à travers les réunions (plénières, groupes de travail ou encore réunions publiques) et activités auxquelles elle a participé en 2025. Ce bilan a été transmis aux membres de la CLDR en annexe de la convocation. Néanmoins, Audrey WANZOUL présente rapidement les points essentiels en réunion.

➔ **Les membres valident le contenu du rapport d'activités 2025 de la CLDR et, sur proposition d'une membre, ajoute leur volonté de poursuivre les travaux du GT Chemins et sentiers**. Une demande est formulée concernant l'état d'avancement du dossier et la relance du groupe, avec nouvel appel à participation auprès de la population.
➔ La nouvelle version de l'annexe 4 du rapport annuel DR est reprise à l'Annexe2 du compte-rendu (ci-après).

3. Présentation du rapport annuel DR et discussion concernant la programmation à 3 ans

La Directrice générale présente ensuite les avancées réalisées en 2025 sur les fiches-projets du PCDR non mentionnées dans l'annexe 4. *Lesquelles sont reprises dans les commentaires de l'annexe 1 du rapport.*

* LES CONVENTIONS DR : les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des différentes Conventions sont exposées :

Maison rurale : difficultés liées à la gestion de la copropriété et à la situation sous curatelle, entraînant des contacts complexes

Liaison cyclable vers Hannut : la demande de permis a été introduite, la ville d'Hannut est en train de compléter le dossier, celui-ci étant incomplet

Liaison piétonne depuis le Clos du Lac vers Wasseiges : un contact a été établi avec le nouveau Syndic et une réunion de copropriété, à laquelle Thomas COURTOIS et Agnès de MARNEFFE ont participé, a confirmé que le point sera reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion prévue en 2027, celle-ci ayant lieu une fois par an. La possibilité d'une expropriation pour cause d'utilité publique est depuis lors envisagée. La Commune se renseigne sur la procédure.

Aménagement des trois chemins pour relier Wasseiges, Meeffe et Ambresin : le cahier spécial des charges a été voté en Conseil, comme pour le la liaison piétonne depuis le Clos du Lac vers Wasseiges. L'appel d'offres pour le marché de service sera prochainement lancé.

➔ A la demande de la CLDR, la fiche-projet actualisée pour ce projet est reprise à l'Annexe 3 du compte-rendu.

* AUTRES PROJETS, AUTRES AVANCÉES... :

Inauguration de l'ancienne gare à Meeffe : la Commune collabore avec le comité des Meefftis et lance l'invitation à la population le dimanche 19 avril 2026 à partir de 14h00 (distribution de l'information en toutes-boîtes dans les prochains jours).

D'ici là, quelques éléments sont à finaliser (poubelles, petits équipements, panneau d'affichage rappelant les règles de bonne conduite, distributeurs de sachets pour déjections canines...). Il également signalé que l'accès aux WC sera autorisé uniquement durant les manifestations et l'été. Enfin, après consultation de David FAMEREE, la Commune envisage le remplacement des arbres fruitiers (pommiers, poiriers) par un noyer, afin de réduire l'entretien et d'augmenter l'ombrage. Par ailleurs des arbustes de petits fruits complèteront les aménagements.

Réactions de la CLDR

Qu'en est-il in fine de l'éclairage du site ?
Il est dépendant de l'éclairage public, il se coupera donc à partir de 22h.

Comment réserver les barbecues ?
Aucune réservation n'est prévue pour les barbecues : ils sont accessibles selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Les riverains sont encouragés à les utiliser librement, y compris pour des usages privés.

Quid de la barre d'attache pour chevaux ?
Le matériel initialement envisagé a été retiré du marché (car beaucoup trop onéreux). Néanmoins, la Commune est toujours d'accord d'en installer une, mais propose de la déplacer car la localisation proposée n'est pas idéale (déjections potentielles au milieu du passage, et chevaux sur le site). Bien que Florence ELLEBOUT mentionne qu'il serait possible d'installer une pelle pour faciliter le nettoyage des déjections, la Commune l'invite à proposer une autre localisation qui conviendrait davantage.

La fréquentation du site est signalée comme déjà importante. Ce qui est apprécié de tous 😊

Prochaine balade commentée : organisée à l'initiative du GT Patrimoine, elle est prévue le dimanche 19 avril à 10h. Il s'agira de la dernière balade du cycle, reprenant la même formule que les précédentes, càd un parcours guidé et commenté à travers le village, consacré à la découverte du petit patrimoine local. Le départ sera donné à l'église d'Acosse. En parallèle, une exposition de l'AWAP, dédiée au petit patrimoine populaire wallon, sera ouverte gratuitement au public du 19 au 26 avril 2026 à la salle de la Maison des jeunes d'Acosse. Son inauguration est programmée à l'issue de la balade.

Réactions de la CLDR

Il a été suggéré de vérifier si les balades PPW figurent bien sur la plateforme Cirkwi. Ndlr : oui !

Lutte contre les coulées boueuses : explications données concernant différents aménagements qui verront le jour en 2026 et 2027. En effet, la Commune a obtenu du Contrat de rivière (CRMA) un financement pour la réalisation d'aménagements à Meeffe. Elle dispose également d'une aide de 100 000€ dans le cadre du PGRI (droit de tirage inondations) pour lancer un marché visant à désigner un auteur pour l'étude de 4 projets (à la fois sur le domaine public et sur une partie du domaine privé, moyennant une convention avec le propriétaire). Les interventions concerneront la rue du Lucar, la rue de Merdorp, la Drève des Lorrains ainsi qu'une parcelle située le long de la rue du Baron d'Obin à proximité du Spar.
Les travaux prévus combinent les dispositifs suivants : création d'un bassin d'orage, aménagement d'un fossé, plantation d'une haie et/ou mise en place d'une mini-digue. Les travaux devront être terminés pour le 31 décembre 2027.

Aménagement foncier "Soile et affluents" : le projet de création d'une Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) dans le village de Meeffe démarre. L'Aménagement foncier » est une version modernisée de l'ancien *remembrement*. Le budget total des travaux est de 1 700 000€, dont 400 000€ à charge de la Commune.
Pour rappel, le projet poursuit quatre objectifs :

1. Réduction des risques d'inondation
2. Amélioration de la biodiversité
3. Développement des chemins de promenade
4. Organisation du parcellaire agricole

Thomas COURTOIS propose d'inviter Monsieur RULKIN (responsable des travaux à la Direction de l'aménagement foncier rural), pour présenter et/ou visiter le projet directement sur place (à la fin de l'été 2026).

➔ Les informations sur l'Aménagement foncier « Soile et affluents » sont consultables via le lien : https://environnement.wallonie.be/files/eDocs%20Environnement/legis/agriculture/code/amenfonc021.html

Concernant la programmation annuelle,

☞ **Le Collège recommande à la CLDR de poursuivre l'ensemble des projets en cours, en particulier ceux présentés ci-avant et ci-après, pour lesquels le GT Patrimoine ainsi que la CLDR assument la conduite des tâches et activités :**
- FP 3.2 du PCDR, Valorisation des éléments du petit patrimoine
- FP 2.7 du PCDR, Rédaction d'une charte sur la vie en milieu rural

A noter que les projets à entreprendre épinglés par la CLDR, en janvier 2025 (FP 2.2[1] et 2.5[2]), ont bien avancé durant l'année écoulée.

Concernant la programmation à trois,

☞ **Le Collège s'interroge quant à l'opportunité d'inscrire en DR le projet d'aménagement de deux logements moyens au sein de l'ancienne cure de Meeffe.**
Ce projet pourrait faire l'objet d'une demande de Convention auprès du DR, sous réserve de la réalisation préalable d'un addendum au PCDR.

[1] « Installation de dispositifs de protection contre les coulées de boue » : projet du PCDR en cours.
[2] « Lancement de projets citoyens en énergie renouvelable ». Lors de la précédente réunion de la Commission, les avancées ont été présentés aux membres : projet du PCDR en cours.

Réactions de la CLDR

En réponse aux différentes questions posées par la CLDR, le Bourgmestre apporte des éclaircissements concernant les projets de logements PMR et destinés aux familles nombreuses (aujourd'hui très peu présents le territoire). La politique communale vise à répondre aux besoins spécifiques des habitants de Wasseiges. En collaboration avec la Fabrique d'église de Meeffe, la Commune étudie l'avenir de l'ancien presbytère – de l'ancienne cure, vaste bâtiment nécessitant une rénovation complète. Le projet porte sur une surface de 190m², assortie de deux niveaux supplémentaires, lesquels pourraient être aménagés pour accueillir un logement.

Ce projet poursuit un double objectif : **la création de deux nouveaux logements** et **la sauvegarde d'un bâtiment patrimonial**. Plusieurs éléments demeurent à préciser, tels que les critères d'attribution et l'opportunité d'y intégrer la notion de *logement tremplin*.
En ce qui concerne le bâtiment, la procédure d'obtention du bâtiment, via un bail emphytéotique, est actuellement en cours et devrait être finalisée d'ici l'été 2026.

Le Collège estime qu'il s'agit d'une **opportunité budgétaire à saisir**, dès lors que le taux de subvention mobilisable pour ce type de projet s'élève, à priori, à **60 %**, plafonné à **510 000€**.

Moyennant la reformulation de l'intitulé de la fiche en : **« Logement PMR et famille nombreuse »,**
la CLDR marque son accord pour que la Commune poursuive la procédure
et dépose une demande de convention DR pour ce projet

Audrey WANZOUL clôture le point « Rapport annuel DR » en présentant les étapes à venir et le calendrier y lié : approbation par le Conseil communal le 24 mars et dépôt sur le Guichet des Pouvoirs Locaux, le 31 mars au plus tard.

Ca en est où ?

5. Etat d'avancement du projet de « Charte sur la vie en milieu rural »

Avancement du travail sur la future « charte »
Lors de la précédente réunion, plusieurs questions avaient été soulevées : la définition et la raison d'être d'une charte à Wasseiges, son public cible, son contenu, son format, les modes de diffusion possibles et le rôle attendu de la CLDR. Ces éléments ont constitué la base du travail poursuivi depuis.

Travail préparatoire
Entre janvier et février, la FRW, le GAL Jesuishesbignon et le Collège des producteurs ont réalisé un travail de prospection et de rédaction. Chacun s'est vu confier des thématiques afin de constituer des fiches complètes, élaborées selon un canevas commun de neuf rubriques. La Commune assurera la relecture et le complément de la rubrique « Et la Commune dans tout ça ? ».

Réunion spéciale de la CLDR ~~– 25 mars 2026~~ – Ndlr : réunion reportée au <u>22 avril 2026</u>
Une séance dédiée, considérée comme un groupe de travail interne, réunira les membres ayant souhaité s'impliquer dans le projet. Cette réunion permettra de prendre connaissance des fiches thématiques et de valider les rubriques, et leur contenu, à retenir pour la suite.

Rédaction et premières validations
La FRW rédigera un premier jet de la « charte » en ~~avril~~ mai 2026. Cette version sera ensuite présentée au Collège, qui émettra un avis concernant :

- le moment et la manière de soumettre le document aux agriculteurs ;
- les orientations à donner au futur format de la « charte ».

Consultation des agriculteurs (~~avril–mai~~ > mai-juin)
Une première version leur sera présentée afin de recueillir leurs réactions et contributions.

Prochaine étape en CLDR (~~mai–juin~~ > septembre, à confirmer)
Une seconde version de la « charte » sera discutée en séance, cette fois pour aborder les aspects formels : charte graphique, mise en page, illustrations et premières pistes de déclinaisons concrètes.

Réaction de la CLDR

Une mise en application concrète de la future charte est-elle déjà envisagée ? La démarche pourrait-elle inclure une forme de signature volontaire par les citoyens de Wasseiges afin de matérialiser leur adhésion ?

Ce point n'a pas encore été discuté. La charte ne sera pas un document réglementaire, et ne portera d'ailleurs probablement pas l'intitulé de "charte" tel qu'utilisé actuellement. Agnès de MARNEFFE rappelle l'utilisation de la charte actuelle. L'objectif du travail en cours est de la moderniser et d'en renforcer la visibilité, dans une approche bienveillante et chaleureuse.

➔ Audrey WANZOUL signale que l'intervention est prise en compte et fera l'objet d'un échange ultérieur, au moment de travailler spécifiquement sur la manière de faire connaître le document et d'en favoriser l'adhésion.

Le Saviez-vous ?

***APPEL À PROJETS FONDATION ROI BAUDOUIN « VIS MON VILLAGE !»**

➔ Dossier à introduire avant le 15 avril 2026.

Cette année encore, cet appel à projets souhaite soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie dans le village et de renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

Pour qui ?

- **Des collectifs d'habitant-e-s du village, associés soit de manière formelle** (ex. : association sans but lucratif, …), **soit de manière informelle** (ex. : association de fait, groupe d'habitants, comité de quartier, …) ;
- Des associations ou des organisations travaillant au niveau local (ex. :maisons de jeunes, centres culturels, associations socio-culturelles).
- ATTENTION !! Les projets portés par les administrations communales et les services communaux (ex. : CPAS, Plans de Cohésion Sociale, …) ne seront pas pris en considération dans le cadre de cet appel à projets.

☞ Plus d'informations : https://kbs-frb.be/fr/explication-de-la-procedure

*** LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

➔ Une soirée d'information programmée le 11 mars.

La zone de secours est à l'initiative de l'action, en collaboration avec la Commune de Wasseiges qui distribue des pièges et qui propose à ses citoyens une prime communale de 50€ pour la neutralisation d'un nid.

Réaction de la CLDR

Que faut-il faire concrètement ?

Il convient de prévenir la Commune en cas de découverte d'un nid. La procédure prévoit l'identification, le repérage et la neutralisation par les pompiers sur le domaine public. Dans certains cas, l'intervention gratuite d'un apiculteur pourrait être possible.

*** ACTIVITÉ DU GAL MEUSE@CAMPAGNES « UN JOUR UNE FERME »**

➔ Cette année, l'activité se déroulera chez Olivier GATHY, le 24 mai 2026 : Invitation cordiale à tous !

Pour rappel, l'initiative vise à reconnecter le grand public au monde agricole sur les communes d'Andenne, Fernelmont, Wasseiges (et alentours). Ces journées portes ouvertes permettent de visiter des exploitations, rencontrer des agriculteurs passionnés, découvrir leur quotidien, et déguster des produits locaux lors d'apéros conviviaux.

A Acosse, les participants pourront circuler pour découvrir l'environnement de la ferme en char à bancs. Une visite pédagogique de la ferme est également au programme, avec la participation de plusieurs partenaires spécialisés (notamment le CRA-W et des tailleurs de lin).

Le Président remercie les participants et clôture la réunion.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Audrey Wanzoul

Annexe2

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR[3]	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur[4]
2019	2019	25 avril 2023 – 14 janvier 2025	25 mai 2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée[5]	16- 01- 25, GT Patrimoine	Nombre de présents	9 présents et 3 excusés
	16- 01- 25, CLDR		**13 présents et 9 excusés**
	12- 03- 25, GT Patrimoine		6 présents et 6 excusés
	24- 03- 25, inter-CLDR		**11 présents et 9 excusés**
	24- 04- 25, GT Patrimoine		11 présents et 1 excusé
	08- 09- 25, GT Patrimoine		6 présents et 4 excusés
	24- 11- 25, GT Patrimoine		9 présents et 3 excusés
	3- 12- 25, CLDR		**17 présents et 7 excusés**
Réflexion sur l'opération de développement rural			

[3] Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.
[4] Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).
[5] Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

En 2025, on épinglera plus spécifiquement :
Une Convention-faisabilité DR signée par la Ministre du DR (05- 02- 26), pour la FP 2.1 « Aménagement de trois chemins en promenades nature et détente »

Une invitation de la CLDR à participer à la **Journée de l'arbre** (23- 11- 25)

Une invitation de la CLDR à participer à la **balade commentée à Meeffe** organisée à l'initiative du GT patrimoine (18- 05- 25)

Une invitation de la CLDR à participer à **l'assemblée générale du GAL Meuse@Campagnes** (13- 05- 25) afin de découvrir la nouvelle équipe ainsi que les projets que porteront les différents chargés de mission.

Une **réunion inter-CLDR** (24- 03- 25) avec la CLDR d'Hannut a été organisée afin de valider l'avant-projet de liaison cyclable entre les deux communes (Convention DR inter-communale).

Le suivi des activités du GT « Petit patrimoine » :
- FP 2.6 : Création de supports de valorisation du patrimoine architectural, naturel et paysager
- FP 3.2 : Valorisation des éléments du petit patrimoine

Concrètement, les actions mises en œuvre en 2025 sont :

- ➔ Organisation d'une troisième balade commentée à Meeffe, le 18- 05- 25. Une cinquantaine de citoyens étaient présents.
- ➔ Co-organisation, avec le GAL Meuse@Campagnes, de l'événement « printemps des cimetières » sur Wasseiges (17 et 18- 05- 25). On soulignera notamment la valorisation des éléments du petit patrimoine recensés et la présentation du projet Bibliothéca
- ➔ Rédaction de 4 articles dans le bulletin communal, la « Minute du Petit patrimoine »
- ➔ Information, remise d'avis et/ou contribution aux projets du GAL Meuse@Campagnes (Bibliotheca, Découverte des cimetières, etc.)

Pas de réunion du GT Chemins&Sentiers (en 2025)

Projets à entreprendre en 2026 :

- ➔ Sur proposition d'une de ses membres, la CLDR reprendra connaissance du travail réalisé par ce GT et envisagera la manière de le relancer : nouvel appel à participation auprès de la population, clarification des missions et redéfinition d'une feuille de route...
- ➔ Poursuite des projets en cours (Cf. annexe1 du rapport)

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	Nouvelle FP (procédure d'addendum à activer)
Intitulé du projet	Aménagement de 2 logements à l'ancienne cure de Meeffe, PMR et famille nombreuse
Priorité du projet	/
Calendrier d'exécution	**2026-2027**

Numéro fiche-projet	FP 2.3
Intitulé du projet	Aménagement de lieux de repos et convivialité
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	**2027-2028**

Numéro fiche-projet	FP 3.6
Intitulé du projet	Aménagement d'une maison de village à Acosse
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	**2028-2029**